Institut royal des Sciences naturelles de Belgique

BULLETIN

Tome XXXI, n° 91
Bruxelles, décembre 1955.

Koninklijk Belgisch Instituut voor Natuurwetenschappen

MEDEDELINGEN

Deel XXXI, nr 91
Brussel, December 1955.

APATURA METIS FREYER EN BELGIQUE,

par François-Guillaume OVERLAET (Kalmthout).

1830. *Apatura metis* FREYER, Beytr. II, p. 61, pl. LXVII, fig. 1 (pas consulté).

21-V-1908. STICHEL in SEITZ I, pp. 161 et suivantes.

I-1947. LE MOULT, « Contribution à l'étude de la limitation et de la subdivision de l'espèce »..., Misc. Ent. XLIII, p. 45.

1950. VERITY, « Farfalle diurne d'Italia », IV.

1950. LE MOULT, « Monographie du genre Apatura », pp. 33 et suivantes.

1955. S. NOVITZKY et H. SCHNEIDER, Entom. Nachrich. Oest. Schweiz. Ent., nos 9-12, 1953, p. 69, fig. 1.

Le 30 juin 1952, au cours d'une exploration entomologique à Couvin et à Mariembourg, M. J.-M. VRYDAGH, le spécialiste bien connu des Bostrychides, rencontra dans la forêt de Rance une abondance inaccoutumée de Rhopalocères et spécialement d'*Apatura;* certains de ces beaux insectes étaient attirés par le goudron surchauffé de la route, car le soleil dardait, et se faisaient parfois écraser par les véhicules de passage. Quelques spécimens furent recueillis.

Ayant pu examiner cette récolte, mon attention fut attirée par un couple qui se distinguait de nos *Apatura ilia* SCHIFFERMÜLLER fa. *clytie* SCHIFFERMÜLLER par une taille fort réduite (respectivement : ♂ 27 mm et ♀ 31 mm de longueur de l'aile antérieure)

par un teint ocre clair, l'affaiblissement des dessins foncés et l'allongement de l'apex des ailes antérieures.

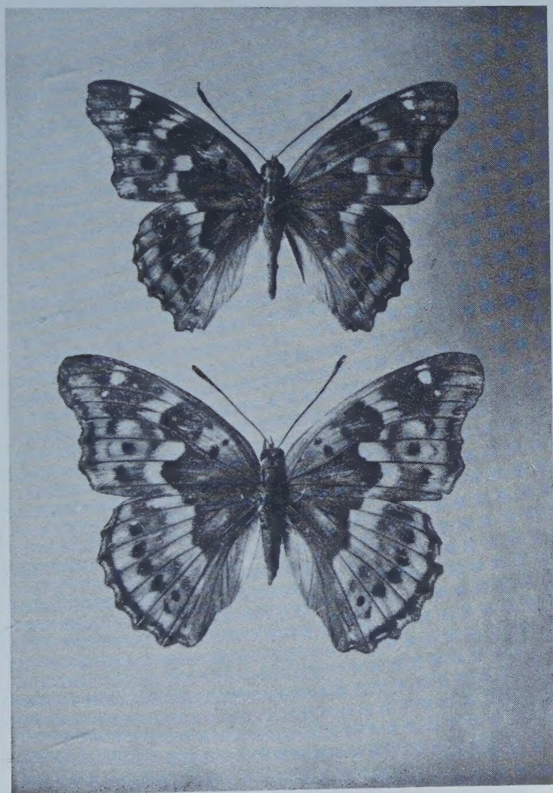
La question en était restée là quant parut l'article de NOVITZKY et SCHNEIDER, cité ci-dessus, relatant la découverte d'*Apatura metis* FREYER, à Rust en Autriche (nördliches Burgenland) dès le 1er août 1932, trouvaille méconnue jusqu'à ce jour, probablement, croient les auteurs viennois, parce qu'en août on ne s'attend plus à trouver des *Apatura*. Mais il existe, sans doute, d'autres causes de la rareté de l'espèce car les exemplaires de Rance furent pris le 30 juin. Et c'est bien de cette espèce qu'il s'agit.

Son étude m'amena à consulter, entre autres, la monographie du genre *Apatura* par LE MOULT (1950), dans laquelle l'auteur admet neuf espèces. Parmi celles-ci, quatre ont les ailes brun noir avec les taches de l'aile antérieure et la bande médiane de l'aile postérieure blanches; ce sont : *ilia* SHIFFERMÜLLER, *serarum* OBERTHÜR, *gertraudis* STICHEL et *iris* LINNÉ; quatre autres ont le fond des ailes jaune au lieu de blanc et les dessins foncés plus ou moins réduits; ce sont : *clytie* SCHIFFERMÜLLER, *here* FELDER, *metis* FREYER et *bieti* OBERTHÜR. Remarque importante : *clytie* a les mêmes particularités du dessin qu'*ilia* : les différences que LE MOULT croit y voir se bornent à l'intensité des composantes du schème, sans modifier celui-ci; il en est de même pour *serarum* et *here*, *gertraudis* et *metis*, *iris* et *bieti*. La neuvième espèce, *laverna* LEECH, à fond jaune, n'a pas de correspondant, foncé à bandes blanches, connu.

Cette situation bien particulière, dont je ne connais aucun autre exemple, a, je crois, servi de point de départ à la théorie des « *muspecies* » développée par LE MOULT (1947). Cependant, cette théorie me paraît caduque pour *ilia* et *clytie*, car leur séparation en deux espèces est insoutenable devant l'existence du gynandromorphe publié sous le nom d'*Apatura ilia* SCHIFF. var. *silvia* CABEAU ab. *hemisilvia* CABEAU, dont les ailes gauches (♀) appartiennent à *clytie* var. *silvia*, tandis que les ailes droites (♂) sont comme les *ilia* qu'on trouve en Belgique (*Lambillionea*, février 1934, p. 26, pl. II, fig. 2). Il existe, en outre, plusieurs formes individuelles intermédiaires, qu'il n'est pas indiqué de déclarer *hybrides* sans en connaître l'ascendance.

Continuant mes recherches dans les collections et la bibliographie à ma disposition, j'ai constaté que la fig. 1 de la planche II (loc. cit.) représentant *Apatura ilia* SCHIFF. ab. *mouretæ* DERENNE, ressemble énormément à *Apatura serarum* OBERTHÜR. Une note plus détaillée, discutant cette détermination, a paru dans *Lambillionea* fin 1955.

Je crois devoir encore attribuer à la même espèce les exemplaires figurés par VERITY (1950), pl. 38, fig. 26 et 27, sous le nom de *theia* DANNEHL fa. *albatheia* VERITY. La fig. 30, par contre, publiée sous les mêmes noms, est une reproduction exacte, mais un peu plus foncée, d'un exemplaire ♀ d'*Apatura here* FELDER de Mandchourie, se trouvant dans les collections de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, et le n° 14 (♂) (*A. ilia eos* ROSSI) pourrait également appartenir à la même espèce.



Apatura metis FREYER, ♂ et ♀, forêt de Rance, 30 juin 1952.
leg. Jean-Marie VRYDAGH (1).
(Coll. Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.)

(1) Je me fais un agréable devoir de remercier mon collègue M. E. JANMOULLE, qui a bien voulu exécuter la photographie illustrant la présente note.

Enfin, dans la monographie de LE MOULT, les exemplaires publiés sous le nom d'*Apatura ilia minerva* LE MOULT fa. ind. *pseudoserarum* LE MOULT méritent un nouvel examen, vu qu'ils présentent, suivant la description, des caractères propres à *Apatura serarum* OBERTHÜR.

Pour terminer, le systématicien lépidoptériste n'a guère à se préoccuper de l'évolution des espèces. Il est le spécialiste qui étudie les espèces au stade moderne, c'est-à-dire celles qui lui sont contemporaines, dont il peut généralement connaître non seulement les individus les composant, mais encore la distribution géographique. L'espèce, pour lui, est une population dont les membres se reproduisent librement dans la nature, sans se croiser avec d'autres populations, à côté desquelles elles vivent ou dont elles sont séparées naturellement. Dès qu'il sort de ces conditions, il risque de s'égarer dans des spéculations impossibles à prouver ou, encore, d'empiéter sur le terrain d'autres spécialités, par exemple de la paléontologie, où l'espèce s'étend en outre dans le temps.

INSTITUT ROYAL DES SCIENCES NATURELLES DE BELGIQUE.

AD. GOEMAERE, Imprimeur du Roi, 21, rue de la Limite, Bruxelles